

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 – 9h45

Compte-rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Frédérique DUPERRET
- Stéphane LIBS
- Elise MIGNOT
- Pascal ROBIN
- Sylvain CLOCHARD

Étaient excusé.e.s :

- Stephen BONATO donne pouvoir à Pascal ROBIN
- Jérémy BRETA donne pouvoir à Martin BIDOU
- Eva BRUCATO donne pouvoir à Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Paul-Marie CLARET donne pouvoir à Sylvain CLOCHARD
- Stéphanie JAUNAY donne pouvoir à Frédérique DUPERRET
- Sylvie LARROQUE donne pouvoir à Elise MIGNOT

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ
- Léa FAUCHARD

7 administrateur.rice.s présents + 4 pouvoirs = 11 votants, présent.e.s ou représenté.e.s, sur 13 administrateur.rices.

Béatrice BOURSIER annonce la démission de Natacha MAXIN du Conseil d'administration du SCARE. La possibilité d'intégrer un.e 14^e membre sous forme de cooptation est écartée. Le Conseil d'administration poursuit donc cette année avec 13 membres jusqu'aux prochaines élections prévues au premier semestre 2026.

Léa FAUCHARD est présentée au Conseil d'administration ; elle a pris son poste au 1^{er} octobre 2025, au poste de chargée de missions, en remplacement de Romane PERISSE.

Christine BEAUCHEMIN-FLOT souhaite rappeler l'importance de la présence des administrateur.rice.s lors des conseils d'administration. Tout en comprenant que certains impératifs puissent advenir, elle rappelle que le calendrier annuel est fixé au début de l'année et qu'il est important de la respecter pour éviter de déstructurer l'organisation du SCARE. Il est toutefois précisé qu'il faudra davantage

être attentif aux événements cinématographiques lors de la mise en place de ce calendrier (exemple : Festival d'Auch).

Martin BIDOU précise également qu'il est compréhensible que des déplacements à Paris puissent être plus compliqués pour les administrateur.rice.s en région.

Il est également rappelé que les administrateur.rice.s ne sont pas favorables aux réunions hybrides zoom/présentiel.

Enfin, il est rappelé en ouverture de ce conseil d'administration de faire attention au partage de la parole. Christine BEAUCHEMIN-FLOT est responsable de la distribution de la parole de façon collégiale, afin que chacun.e puisse s'exprimer et assurer un compte-rendu précis et complet des discussions.

1. Validation du compte-rendu du 3/09/2025

Le compte rendu de la réunion de Conseil d'Administration du 3 septembre 2025 est validé l'unanimité.

Les administrateur.rice.s souhaitent ajouter à ce compte-rendu les remerciements qu'ils avaient formulés à l'adresse de Romane PERISSE pour son implication au sein du SCARE.

2. Retour sur le Congrès de la FNCF 2025

Les administrateur.rice.s présents lors du Congrès des exploitants à Deauville l'ont trouvé particulièrement défaitiste et ont regretté l'absence des autres administrateurs. Depuis que l'AG du SCARE ne s'y trouve plus, il y a moins de moment accordé à l'Art & Essai et plusieurs administrateur.rice.s regrettent que cet événement soit devenu une politique de spectacle, chambre d'enregistrement des plaintes de tous ordres.

Christine BEAUCHEMIN-FLOT a pris la parole lors du Congrès au sujet de la pondération des films, 2^e volet de la réforme qui justifie le premier et ne saurait être suspendu ou abandonné ! Le CNC a évoqué son souhait de maintenir la mise en place du calcul de pondération, dans un contexte assez hostile, et de modifier le système de notation afin qu'il corresponde à des points pouvant aller jusqu'à 20 et non pas une note sur 20 (mal perçue). Le SCARE souhaite rappeler qu'il ne considère pas le Congrès comme l'endroit propice aux débats houleux. Dans le cadre du Congrès, Christine BEAUCHEMIN-FLOT a alors préféré poser les enjeux sous forme de question.

Le SCARE est également conscient que le Congrès n'est pas accessible à tous les exploitants en raison de son coût, ce qui crée des inégalités de représentation avec une surabondance de cinémas généralistes.

Les administrateur.rice.s déplorent une scission de plus en plus importante entre la petite, moyenne et grande exploitation.

Dans le cadre du Congrès, Elise MIGNOT et Béatrice BOURSIER ont eu rendez-vous avec Laurence Tison-Vuillaume, la nouvelle présidente du Pass Culture, le nouveau directeur général François Cathala et Julie Parsy. Ils ont sollicité le soutien du SCARE pour défendre le Pass culture auprès des députés lors du vote du budget.

Il a également été rappelé que la somme des parts collectives et individuelles du Pass culture représente 9 millions d'entrées au cinéma par an.

L'équipe du Pass culture a aussi annoncé leur volonté de plus grande continuité entre la part collective et individuelle pour proposer des parcours mêlant temps scolaires et hors temps scolaires.

Les administrateur.rice.s du SCARE ont évoqué l'importance de la part collective du Pass culture dans les dispositifs d'éducation à l'image et souhaitent la défendre fortement.

Le risque du Pass culture a toujours été le suivant : lorsque les financements s'amenuiseraient les établissements scolaires devraient retrouver en interne des financements pour assurer ces sorties. Dans un contexte économique difficile avec des charges à la hausse, le risque de voir des pans entiers d'effectifs s'effondrer dans certains collèges ou lycées pour les dispositifs est avéré.

Durant ce rendez-vous ils ont également réfléchi à une meilleure valorisation des dispositifs et des événements au sein des salles A&E, pour les rendre accessibles à d'autres publics, et notamment les bénéficiaires de la part individuelle. Un test devrait être effectué dans plusieurs régions et Élise s'est portée volontaire pour accueillir celui de Normandie pour qu'il y ait un effet rebond sur les séances publiques des films du dispositif.

Béatrice Boursier fait part de la demande des équipes du pass pour organiser un webinaire pour présenter à nos adhérents les nouveautés et le fonctionnement de l'espace acteurs culturels. Les administrateur.rice.s approuvent cette proposition.

Enfin, le Congrès a été l'occasion pour Edouard Geffray de présenter son rapport sur l'éducation à l'image lors d'un débat. Ce dernier a été très bien reçu par les exploitant.es. Cependant la question des financements a été soulevé (12% de baisse des DRAC) et le CNC a annoncé qu'il compenserait toute baisse de budget des DRAC. Il a également été annoncé que le CNC récompenserait les salles les plus anciennes dans leurs actions de médiation. Il y a eu très peu de retours de adhérents sur ce rapport, le SCARE va de nouveau faire passer l'info.

3. Comité de pilotage Art & Essai

Le Scare rappelle sa position originelle pour la surpondération des films dans le calcul de la subvention, partie de la réforme : elle doit s'appliquer pour les films à moins de 80 copies ET Recherche. Or, la décision a été prise par le CNC tardivement sur le choix de l'application uniquement sur les films à moins de 80 recommandés RD. Le SCARE profitera du prochain comité de pilotage pour faire le bilan de la première partie de la réforme et parler de la suite. Des rencontres avec l'AFCAE et la FNCF sont planifiées pour se concerter.

En étudiant la réforme, on s'aperçoit que le mode de calcul de l'automatique provoque une distorsion dans certaines catégories de ville qui est ensuite de nouveau corrigé en commission. Les formules sont différentes pour A&B, C&D et E, ce n'est donc pas la même fonction mathématique en fonction de la catégorie de la ville. Politiquement, cette distorsion pourrait être défendue, mais elle est mal comprise et entraîne une sur-correction par la suite en commission.

Trois questions principales ont été discutées et votées par les administrateur.rice.s pour être abordées lors du comité de pilotage :

1. Le réglage du curseur de la fonction : sur-correction et dimension territoriale

Il a été proposé que les items n'incluent plus la taille de la ville

9 votes pour

2 votes contre

Pas d'abstention

2. L'encadrement des commissions et le traitement inégal de certaines typologies de salles (grandes villes, circuits, salles privées...)

Il a été proposé que le président de la commission ait une place plus importante d'encadrement et de remise en question des choix. Une grille d'analyse par rapport aux items devrait être fournie aux membres de la commission pour que l'analyse des dossiers soit plus maîtrisée ou du moins plus équitable et cohérente sur l'ensemble du territoire.

Cette proposition est votée à l'unanimité des présents et représentés.

3. L'abandon de l'annonce de la notation sur 20

Il a été proposé que le système persiste mais avec une présentation plus simple, des nombres de points attribués

Cette proposition est votée à l'unanimité des présents et représentés

4. Comité de concertation distribution / exploitation

Le CNC a réalisé une étude sur la situation de concurrence dans 6 agglomérations (Bordeaux, Caen, Nancy, Lyon, Saint-Quentin en Yvelines, Toulon) et comparé 2019 à 2024 ; L'étude a été partagée aux administrateur.rice.s. En l'état, elle est peu facilement interprétable.

Les administrateur.rice.s souhaiteraient que le nombre de séance du plein programme soit adapté en fonction du nombre d'écran de la salle. C'est théoriquement déjà le cas, mais les exigences des distributeurs sont de plus en plus fortes et de moins en moins conformes aux habitudes. Le plein programme doit correspondre au nombre de séance maximum que la salle a l'habitude de faire sur un film, donc il devrait en théorie déjà être lié au nombre d'écrans, mais un rappel est nécessaire auprès des distributeurs.

A cela s'ajoute des disparités : alors que certaines salles respectent les exigences de programmation plein programme pendant deux semaines lorsqu'un film est programmé en sortie nationale, d'autres ont la possibilité de retirer des séances dès la 2^e semaine à un film.

5. Assemblée Générale 2026

Il a été proposé que l'AG de 2026 se déroule à Cannes, le dimanche matin ou en début d'après-midi avant les Rencontres de l'AFCAE. Cela serait également l'occasion d'ajouter des projections : une le samedi soir et deux le dimanche. Le déjeuner aurait toujours lieu le mardi midi. Cette proposition sera étudiée par les administrateur.rice.s dans les prochaines semaines et une décision devra être prise lors du prochain CA. Pour conduire cette réflexion, plusieurs questions ont été soulevé : Est-ce que les partenaires arriveraient dès le dimanche ? Quels films pourraient-on projeter, des films non sélectionnés à Cannes, de préférence. Il serait intéressant de questionner les exploitants en région pour avoir leurs retours sur cette proposition.

Il a été décidé que l'AG n'aura définitivement pas lieu avec le SDI pour la prochaine édition de leurs Rencontres.

6. Sommet des Arcs 2025

Cette année, peu de membres du CA pourront se rendre au Sommet des Arcs, pour des raisons diverses : notamment économiques et parce que la période est dense dans les cinémas avec activités liées à la fin de l'année. Le souhait du festival de renforcer la présence des exploitants au Sommet en organisant une réunion de CA aux Arcs et donc écartée.

7. Questions diverses

Accès aux projections presse pour certains films

Il a été mentionné l'exemple du film *Smashing Machine*, accessible uniquement sur deux projections presse à Paris. Il est difficile pour les exploitants de programmer un film qu'ils ne peuvent pas visionner en amont.

Les administrateur.rice.s ont conscience que les délais sont parfois courts et que certains films ne sont pas prêts pour des visionnages très en amont de la sortie. Mais ils rappellent également que certains distributeurs apparaissent de plus en plus réticents à l'envoi de lien de visionnage. De plus, certains films reçoivent leur recommandation art & essai très tardivement ce qui pose un problème lors de la programmation en salle.

Il est donc rappelé que le métier des exploitants est intrinsèquement lié au visionnage de films, donc il est important qu'ils soient accessibles en amont de leurs sorties. Cette question représente un enjeu pour plusieurs des adhérents du SCARE. Pour alerter sur ce sujet, les administrateur.rice.s proposent la rédaction d'un courrier aux syndicats des distributeurs, avec en copie le CNC et la médiatrice, et que le sujet soit abordé lors du comité distribution/exploitation.

Séance levée à 13h45